Gironde : quatre ans de prison pour avoir foncé sur des piétons sur un parking de discothèque

04/06/2018 à 17h45

Les faits remontent au 24 avril 2016. Ce soir-là, la discothèque *Le Pacha Plage*, à Gujan-Mestras, sur le bassin d'Arcachon, affiche complet. Mohamed Benattou figure parmi les fêtards. Vers 5 heures, il sort de la boîte de nuit et se met à jeter des canettes sur des voitures garées sur le parking. Une femme l'interpelle et reçoit en réponse un coup de poing. L'un de ses amis s'interpose et se fait assommer. Une petite foule se forme. **Mohamed Benattou s'engouffre dans sa voiture et « fonce sur les personnes comme sur des quilles dans un bowling** », raconte le président d'audience, Alain Reynal. Plusieurs piétons sont renversés.

Convoqué devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, la semaine dernière, **Mohamed Benattou, 23 ans, n'est pas venu**. Installé du côté de Perpignan, il a été jugé en son absence. L'une de ses victimes était présente. La vie de cette jeune fille a basculé. Traumatisme crânien, fractures des bras, genoux, côtes cassées, dentition pulvérisée… « Quand les policiers sont arrivés, ils ont cru que j'étais morte », explique-t-elle, en pleurs.

Mohamed Benattou a été condamné à quatre ans de prison ferme, un an de plus que les réquisitions. Un mandat d'arrêt a été délivré contre lui.

Sud Ouest

(Merci à **Mamadouce**)